

3) Connexion au portail *Démarches Simplifiées*.
Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

La partie gauche
rappelle le nom de la médaille
et résume les conditions d'attribution

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

demarches-simplifiees.fr

Connexion Aide

Commencer la démarche

(1) Créer un compte demarches-simplifiees.fr

(2) J'ai déjà un compte

(3) S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?

Médaille d'honneur agricole employeur/salarié

La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources :

Le marché de l'honneur agricole commencent au 1^{er} échelon.

La partie droite
permet la connexion

POUR LA PREMIERE CONNEXION,

Vous devez utiliser

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)
- soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser :

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;
- soit FranceConnect (3)

4) Vérification de votre adresse courriel

Pour une création de compte ou une vérification de compte, Démarches-simplifiées vous adressera directement un mail avec un lien d'activation. **N'oubliez d'aller voir dans vos spams.**



Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse @

Ouvrez votre boîte email, et cliquez sur le lien d'activation dans le message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message, nous pouvons vous le renvoyer.

Email

Renvoyer un email de confirmation

5) Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.**

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

The screenshot shows the website interface for 'démarches-simplifiées.fr'. At the top, there are navigation links for 'Dossiers' and 'Connecté'. Below the navigation bar, there is a search bar and a 'Numéro de dossier' field. The main content area is titled 'Identifier votre établissement' and contains the following text: 'Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.' Below this text is a red-bordered input field labeled 'Numéro SIRET à 14 chiffres' and a blue 'Valider' button. To the right of the input field, there is a red-bordered box containing the text: 'A droite, De saisir le numéro de SIRET de l'employeur puis De valider'. At the bottom of the page, there is a footer with the text: 'La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources : La médaille d'honneur agricole comprend quatre échelons : - la médaille d'argent, qui est accordée après 20 années de services - la médaille de vermeil, qui est accordée après 30 années de services ; - la médaille d'or, qui est accordée après 35 années de services ; - la grande médaille d'or, qui est accordée après 40 années de services. L'ancienneté s'apprécie à la date de la promotion.'

À gauche,

de vérifier à nouveau la médaille sollicitée et de connaître les conditions d'attributions

Pour lire la totalité du texte, utiliser l'ascenseur de l'écran



Médaille d'honneur

La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources :

La médaille d'honneur agricole comprend quatre échelons :

- la médaille d'argent, qui est accordée après 20 années de services
- la médaille de vermeil, qui est accordée après 30 années de services ;
- la médaille d'or, qui est accordée après 35 années de services ;
- la grande médaille d'or, qui est accordée après 40 années de services.

L'ancienneté s'apprécie à la date de la promotion.

A droite,
De saisir le numéro
de SIRET de
l'employeur
puis
De valider

6) Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.

demarches-simplifiees.fr

Dossiers

Numéro de dossier

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.
Ces informations seront jointes à votre dossier.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Siret :
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA intracommunautaire : FR15110014016
- Adresse : MINISTERE DE L'INTERIEUR, 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

[Utiliser un autre numéro SIRET](#)

[Continuer avec ces informations](#)

Pour changer de numéro de Siret

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.